



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction régionale et interdépartementale
de l'Équipement et de l'Aménagement Île-de-France

Direction des Routes Île-de-France

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

EXAMEN PROFESSIONNEL AU TITRE DE 2018 POUR LES OUVRIERS DES PARCS ET ATELIERS Technicien principal (Homme ou femme)

Date limite d'inscription et de dépôt de dossier **28 novembre 2018**
(Le cachet de la poste faisant foi pour l'envoi postal)

Date des résultats d'admissibilité **14 décembre 2018**

Date de l'épreuve d'admission **Entre les 7 et 18 janvier 2019**
(Entretien oral avec le jury)

L'EXAMEN PROFESSIONNEL EST OUVERT AUX :

Ouvriers des Parcs et Ateliers, technicien de niveau 3, justifiant de 8 ans de services effectifs à la date du premier jour fixé pour les épreuves.

NOMBRE DE POSTES : 2 postes

- Adjoint à chef de PCTT en charge de l'exploitation : 1 poste
- Chargé de mission « stratégie d'exploitation » : 1 poste

(Une liste complémentaire pourra être établie)

COMMENT SE PROCURER LES DOSSIERS D'INSCRIPTION

➤ en le téléchargeant sur les sites internet :

http://www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/dirif-avis_de_recrutement_opa_2018_tp.pdf

ou intranet :

http://intra.driea-idf.i2/IMG/pdf/dirif-avis_de_recrutement_opa_2018_tp_cle226b36.pdf

➤ soit en écrivant à l'adresse suivante :

Direction des Routes Île-de-France
Secrétariat général délégué
BRH - Pôle formation et concours

15-17 rue Olof Palme
94046 CRETEIL Cedex

La procédure de recrutement

L'examen professionnel est organisé **en deux phases** :

1) Epreuve d'admissibilité (coefficient 1)

1. Un dossier rédigé par le candidat en 2 parties : **(en 3 exemplaires)**
 - a) une partie présentant la carrière du candidat, les expériences marquantes qui lui ont permis d'acquérir une certaine autonomie ou une expertise particulière et ses motivations pour évoluer dans sa carrière.
 - b) Une partie développant une thématique relative au métier du candidat, au choix du candidat et permettant d'apprécier ses facultés d'analyse et de raisonnement
2. Un curriculum vitae

Le jury attribuera une note allant de 0 à 20 à l'épreuve. (Coefficient 1)

2) Epreuve orale d'admission (coefficient 2)

Entretien avec le jury (durée : 30 minutes)

- 1) Présentation par le candidat de sa carrière et des fonctions qu'il occupe.
- 2) Questions/réponses sur la présentation du dossier écrit.
- 3) Questions/réponses de culture générale sur périmètre DRIEA IF

Le jury attribuera une note allant de 0 à 20 (Coefficient 2).

Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.

Nul ne peut être admis s'il n'a pas obtenu la moyenne de 10/20.

Le jury arrêtera la liste des candidats admis. Il pourra éventuellement constituer une liste complémentaire.

Il fixe la note minimale à l'épreuve sur dossier (admissibilité) pour être autorisé à passer l'épreuve orale (admission).

La carrière

Les missions et les activités des postes offerts à l'examen professionnel d'OPA, technicien principal, sont présentées sur les fiches de poste jointes au présent avis.

La rémunération

Le salaire de base (zone 1) est de 2 859,78€€ brut à compter du 1^{er} février 2017

Ce salaire brut peut être éventuellement complété par une prime de rendement, une prime d'ancienneté, une prime de métier et par une prime d'expérience qui est accordée à partir de 30 ans d'ancienneté.

Les astreintes éventuelles sont rémunérées.

Textes de références

Décret n°65-382 du 21 mai 1965 relatif aux Ouvriers des Parcs et Ateliers,
Arrêté interministériel du 2 décembre 1991 portant classification professionnelle des
Ouvriers des Parcs et Ateliers,
Circulaire ministérielle DPS/GB2 du 20 mars 1997 relative à la classification des
Ouvriers des Parcs et Ateliers,
Circulaire ministérielle du 3 juin 2003 relative aux nouvelles mesures de promotion
des OPA applicables à compter de 2003.

FICHE DE POSTE

1 - Intitulé du poste : Adjoint au chef de PCTT, en charge de l'exploitation
2 - Corps et grades ciblés : OPA TP
3 - Situation professionnelle Structure et position du poste Placé sous l'autorité du chef du Poste de Contrôle Trafic Tunnel Suppléance du chef du PCTT Interlocuteur des partenaires extérieurs et intérieurs à la DIRIF Encadrant une équipe d'Opérateurs Sécurité Trafic (OST) travaillant en 3x8
4 - Missions et activités Les missions du service Le service exploitation et entretien du réseau (SEER) garantit les déplacements des usagers dans des conditions optimales en assurant la gestion du trafic, la viabilité et l'entretien de son réseau. Dans l'accomplissement de cette mission, il veille en premier lieu à la sécurité des usagers qui utilisent ce réseau et des agents qui l'entretiennent. Les missions de l'AGER: <ul style="list-style-type: none">- Gestion du trafic et de la sécurité des usagers sur le réseau voie rapide et sur les tunnels afférents ;- Exploitation, gestion et entretien du secteur géographique de l'arrondissement. Missions du PCTT: <ul style="list-style-type: none">- Assurer en temps réel l'information et la mise en sécurité des usagers ;- Surveillance continue du trafic sur le réseau routier du secteur et particulièrement dans les tunnels ;- Surveillance et maintenance des équipements dynamiques ;- Application des politiques d'information et d'exploitation routière de la DIRIF ;- Support d'ingénierie d'exploitation et d'entretien aux unités d'exploitation de la route de l'arrondissement. Les principales activités et responsabilités liées au poste <ul style="list-style-type: none">- Encadrement des Opérateurs Sécurité Trafic du PC ;- Élaboration des cycles de travail et vérification des déclarations des heures travaillées ;- Mise en œuvre de la politique de gestion du trafic et d'informations aux usagers ;- Participation à l'élaboration des documents réglementaires de sécurité des tunnels et mise à jour des consignes d'exploitation des voies rapides et tunnels ;- Avis et coordination des dossiers d'exploitation sous chantiers des voies rapides du secteur ;- Coordination des balisages et fermetures programmées sur les voies rapides du secteur et portage au niveau régional ;- Analyses de trafic en temps différé et participation aux études d'ingénierie portant sur le trafic et sa gestion.
5 - Compétences et ressources requises Les principales compétences requises <ul style="list-style-type: none">- Compétences rédactionnelles, connaissances informatiques bureautiques et techniques- Culture technique routière, compétences en management de personnel et en gestion des moyens- Aptitudes à prendre des initiatives, capacité à réagir en temps réel- Connaissances spécifiques à l'exploitation et la maintenance des tunnels routiers- Animation et gestion d'équipes. Autonomie. Sens de l'organisation, de la communication- Capacité au travail en équipe, savoir rendre compte- Disponibilité, écoute, analyse
6 - Environnement du poste : <ul style="list-style-type: none">- Outils bureautiques avec messagerie internet

<p>1. Intitulé du poste : Chargé de mission « Stratégies d'exploitation »</p>
<p>2 - Corps et grades ciblés : OPA TP</p>
<p>3 - Situation professionnelle</p> <p>Structure et position du poste Placé sous l'autorité directe du chef de l'unité de coordination du trafic et de l'information routière Le chargé de mission « Stratégies d'exploitation » : <ul style="list-style-type: none"> - est en contact avec l'ensemble des partenaires internes et externes de l'UCTIR - représente l'UCTIR en réunion officielle </p>
<p>4 - Missions et activités</p> <p>Les missions du service Le service exploitation et entretien du réseau (SEER) garantit les déplacements des usagers dans des conditions optimales en assurant la gestion du trafic, la viabilité et l'entretien de son réseau. Dans l'accomplissement de cette mission, il veille en premier lieu à la sécurité des usagers qui utilisent ce réseau et des agents qui l'entretiennent.</p> <p>Les missions du département Le département de l'exploitation et des technologies (DET) est chargé d'assurer l'exploitation et la maintenance des systèmes dynamiques de gestion du trafic et de sécurité des tunnels. Il définit et met en œuvre les politiques fonctionnelles et techniques liées à la gestion des déplacements, à l'information des usagers, à la gestion de crise et à la sécurité dans les tunnels. L'unité de coordination du trafic et de l'information routière (UCTIR) travaille en étroite collaboration avec les 4 AGER (PCTT et UER) et avec les départements de maîtrise d'ouvrage et d'ingénierie. UCTIR a également de nombreuses relations avec la Préfecture de Police, les préfetures de département, les autres exploitants routiers.</p> <p>Les principales activités et responsabilités liées au poste</p> <ul style="list-style-type: none"> - la définition et la mise en œuvre des stratégies d'exploitation (Trafic & Tunnels) - la formalisation des stratégies d'exploitation - l'harmonisation et l'amélioration des pratiques au sein des exploitants trafic et tunnels - la mise au point et l'amélioration des outils d'exploitation - la préparation à la gestion de crise <p>Au titre de la définition et la mise en œuvre des stratégies d'exploitation</p> <ul style="list-style-type: none"> - participation à la définition des stratégies d'exploitation trafic et tunnels - formalisation des stratégies - animation et suivi des stratégies d'exploitation - gestion et évolution d'un Plan d'Interventions et de Secours type pour les tunnels - assistance aux PCTT pour la mise à jour des Dossiers de Sécurité Tunnels. <p>Au titre de la mise au point et l'amélioration des outils d'exploitation</p> <ul style="list-style-type: none"> - pilotage des évolutions des Systèmes d'Information tunnel (définitions des spécifications et suivi de l'avancement en lien avec UIRC) - participation à la définition des évolutions de SIRIUS - participation à la définition des besoins de l'exploitant dans le cadre des projets de travaux neufs. <p>Au titre de l'harmonisation et l'amélioration des pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - pilotage du processus de retour d'expérience (Retex) / amélioration continue pour l'activité exploitation trafic et tunnel, en particulier synthèse des Retex tunnels au niveau régional et suivi des actions correctives. - participation aux réflexions sur l'organisation de l'activité et du service - production de supports méthodologiques (outils informatiques, procédures,...) pour les exploitants trafic et tunnels <p>Au titre de la gestion de crise</p> <ul style="list-style-type: none"> - participation à la conception des plans de gestion de trafic (DiRIF / Zone de défense) - participation à la rédaction de ces plans

5 - Compétences et ressources**Les principales compétences requises**

- spécialiste du domaine de l'exploitation routière sur les aspects trafic et tunnels
- management, compte-rendu, capacité d'initiative, qualités rédactionnelles, sens pratique
- capacité d'animation et de travail en équipe
- Force de proposition, sens de l'écoute et du relationnel

6 - Environnement du poste :

- Outils bureautiques avec messagerie internet

DOSSIER D'INSCRIPTION

**EXAMEN PROFESSIONNEL AU TITRE DE 2018
POUR LES OUVRIERS DES PARCS ET ATELIERS
Technicien de niveau 2**

IDENTIFICATION ET DOMICILE :

Mme M.

Nom de famille : _____

Nom de naissance : _____

Prénom(s) : _____

Né(e) le : _____

Poste tenu actuellement _____

Affectation actuelle _____

Adresse personnelle: _____

Code postal : _____

Commune : _____

Téléphone personnel : _____

Téléphone professionnel : _____

Messagerie : _____

HANDICAP

Vous êtes reconnu(e) travailleur(euse) handicapé(e) par la CDAPH ?

OUI NON

Si oui, souhaitez vous bénéficier d'aménagement particuliers pour les épreuves ?

OUI NON

Si oui, précisez la nature de l'aménagement : _____

Joindre le cas échéant, les justificatifs fournis par la CDAPH et l'attestation médicale obligatoire établie par un médecin agréé par l'administration.

AVERTISSEMENT

Si vos déclarations, les renseignements fournis ce jour ou ultérieurement sont de nature à invalider votre candidature, vous vous exposez notamment à être radié(e) de la liste des candidats donc perdre le bénéfice de l'admissibilité ou de l'admission, ne pouvoir être nommé(e) en qualité de stagiaire ou de titulaire, et ce, que vous ayez été ou non de bonne foi.

ENGAGEMENT

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements consignés dans ce dossier et avoir eu connaissance des conditions générales d'accès à la fonction publique et des conditions particulières d'accès au concours interne pour lequel je demande mon inscription.

Fait à

le.....

Signature du candidat



**VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION DOIT ÊTRE RETOURNÉ DÛMENT SIGNÉ ET
ACCOMPAGNÉ DES DOCUMENTS DEMANDÉS**

au plus tard le 28 novembre 2018

Vérifier que votre envoi contient :

Dossier d'inscription Dossier de l'épreuve d'admissibilité Curriculum-vitae

Et adressez-le par courriel :

pfc.brh.sg-dirif.driea-if@developpement-durable.gouv.fr

(précisez en titre du courriel : Candidature à l'examen pro 2018 OPA TP)

Ou par voie postale :

Direction des Routes ÎLE-DE-FRANCE
Secrétariat général délégué
BRH - Pôle formation et Concours – Examen pro 2018 OPA TP
15-17 rue Olof Palme
94046 CRETEIL cedex